



# APPEL D'OFFRES

## AO métiers de la glace

### Introduction

La Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) lance un appel d'offres, auprès de prestataires privés, pour l'ensemble des missions concernant les métiers de création, d'entretien et d'optimisation des plans de glace de patinoires.

Cet appel d'offres est divisé en deux (2) lots distincts. Les réponses pourront faire apparaître une grille tarifaire des prestations pour chaque lot, de manière indépendante et/ou une proposition intégrant tout ou partie des lots, de manière indivisible (en précisant les tarifs par lots).

Cet appel d'offre fera l'objet d'une phase de négociation.

Il sera conditionné à un engagement de trois (3) saisons consécutives (2023-2024 ; 2024-2025 ; 2025-2026) avec révision annuelle.

### Lots :

- Lot 1 : fabrication, entretien et optimisation du plan de glace lors des événements FFSG
- Lot 2 : formation aux métiers de la glace

### Lot 1 :

Le lot numéro 1 comprend la création, l'entretien et l'optimisation du plan de glace lors des événements FFSG.

Il intègre ainsi les prestations suivantes :

- mise en glace de la patinoire mobile fédérale livrée sur place ou de la surface de glace concernée ;
- entretien du plan de glace / mise à disposition et coordination d'une équipe de surfaceurs qualifiés ;
- mise sous glace de l'ensemble des tracés réglementaires nécessaires (short track, curling notamment) conformément à la catégorie de l'événement présenté dans le règlement sportif des patinoires ;
- mise sous glace des logos partenaires nécessaires ;
- mise en peinture conforme aux attentes des compétitions et répondant aux standards des fédérations internationales
- assurer la fonte du plan de glace dans les règles de l'art, à l'issue des événements ;
- accompagnement des équipes techniques de surfaceurs pour les équipements existants

- supervision et conseil du déploiement de l'équipement fédéral en amont de sa mise en place.
- réalisation d'un rapport technique en fin de prestation

Pour l'ensemble de ce lot, les propositions devront faire apparaître un tarif de prestation par événement

## **Lot 2 :**

Le lot numéro 2 concerne la mise en œuvre de formations aux métiers de la glace pour le compte de l'Institut National de Formations aux Métiers de la Glace de la FFSG.

Il ciblera, principalement et prioritairement, le déploiement de formations de métiers de surfaceurs, dans le but d'optimiser la qualité des plans de glace des patinoires de France, en toute sécurité.

Ainsi, à l'issue des sessions de formations, l'objectif atteint devra être la capacité à exécuter, en toute sécurité, les opérations de surfaçage d'un plan de glace sportif, dans le respect des protocoles d'utilisation et des règles de sécurité.

Par ailleurs, l'offre de formation proposée devra être en mesure de s'adapter aux niveaux d'expérience et de connaissance divers des stagiaires (au moins deux niveaux de formations).

Le contenu des formations devra également intégrer :

- l'apprentissage/optimisation des techniques de surfaçage et des différents plans de glace ;
- la connaissance des différentes machines ;
- la connaissance et la mise en pratique des mesures de sécurité et des procédures d'urgence ;
- des acquisitions et évaluations théoriques et pratiques.

L'organisme de formation répondant devra être à jour de ses obligations permettant de bénéficier de fonds des financeurs mentionnés à l'article L.6316-1 du code du travail (certification Qualiopi).

Pour l'ensemble de ce lot, les propositions devront faire apparaître le contenu pédagogique (prérequis ; méthodologie, qualité des formateurs, évaluation) ainsi que les modalités de commercialisation et de tarification des formations.

Par ailleurs, d'autres formations aux métiers de la glace pourront être proposées et intégrées aux réponses, pour ainsi compléter le catalogue de l'Institut National de Formations aux Métiers de la Glace de la FFSG.